



## Slalom Régional d'Aubeterre sur Dronne Dimanche 6 Décembre 2015

Le club de Canoë kayak d'Aubeterre sur Dronne et la commission régionale slalom sont heureux de vous convier au sélectif régional de slalom le dimanche 6 décembre 2015.

Cette compétition compte pour les minimes 2 (en 2015) comme une course pour la prochaine saison 2016 de cadets : elle est donc importante. Elle est donc ouverte à tous les minimes.

Cette compétition est ouverte aux benjamins faisant partis de l'équipe jeune régionale.

### Organisation :

- Organisation : *SNPA Aubeterre Canoë Kayak*
- R1 : Olivier Robelin
- Juge-arbitre : Sophie Delage
- Responsable des juges : Christine Chauvin
- Gestionnaires informatiques : Patrick Moreau
- Traceur : Thomas Dieusaert

### Lieu :

- Stade d'eau vive du moulin de Poltrot (à confirmer selon le niveau d'eau sinon devant le club)
- Parking au niveau du moulin de Poltrot.

### Programme :

- Samedi 5 décembre : Challenge Jeunes Egalis 16, le site qui sera donc fermé pour cette course  
Confirmations en cas d'absent ou d'ajout à faire la veille par téléphone avant 16H00.
- Dimanche 6 décembre :
  - 8h30-9h00 : Confirmation des inscriptions et remise des dossards
  - 10h00 : Course 1
  - 13h30 : Course 2
  - 16h30 : Fin des courses

*Horaires sous réserve du nombre de participants*

*Ordre catégories : 0/ Invités 1/ Minimes 2/ C2H 3/ C1D 4/ K1H 5/ K1D 6/ C2D 7/ C1H 8/ C2M (à confirmer).*

### Inscriptions :

- Inscriptions obligatoires sur le site fédéral : [http://www.ffck.org/eau\\_vive/slalom/inscriptionsEnLigne](http://www.ffck.org/eau_vive/slalom/inscriptionsEnLigne)
- Frais d'inscriptions 4€/embarcation inscrite à partir de la catégorie minime, à l'ordre de SNPA - ROUTE DE RIBERAC - 16390 AUBETERRE - [snpa-aubeterre@wanadoo.fr](mailto:snpa-aubeterre@wanadoo.fr)
- Compétition ouverte à tous les licenciés FFCK à partir de minimes. Pour les benjamins uniquement en invités pour ceux qui sont sur la liste « équipe jeunes régionale »
- **Pagaie jaune obligatoire**
- Un juge de porte à partir de 3 compétiteurs, 2 juges à partir de 12. Pénalité de 100 euros par juge manquant sur chaque course.
- **Aucune inscription ne sera prise sur place. Confirmation la veille, samedi avant 16H00. Toute inscription non confirmée sera à payer ! au contact suivant :** Patrick Moreau 0603276213 (pas de modifications possibles le dimanche matin)

### Renseignements / Contact :

- Thomas DIEUSAERT : 06 75 02 76 57 / [dieusaertthomas.td@gmail.com](mailto:dieusaertthomas.td@gmail.com)
- **BUVETTE SUR PLACE**

### Règlement :

- Le règlement fédéral sera appliqué.
- Chaque club est prié d'inscrire au moins un juge de portes pour 3 embarcations